

Obélix Trophy

Du 30 avril au 3 mai 2009



AVIS DE COURSE

ORGANISATION :

Le Yacht Club de l'Odet, club allié du Yacht Club de France organise l'OBELIX TROPHY du 30 avril au 3 mai 2009, sous l'égide de la Fédération Française de Voile, avec l'assistance technique de l'UNCL.

Cette épreuve compte pour le Trophée Atlantique IRC/UNCL et le Championnat de Bretagne

REGLEMENTS ET PARTICIPATION

- Les courses sont régies par les règles R.C.V. 2009/2012, les règles de classe et de jauge 2009, le présent avis de course et les instructions de course, ces dernières prévalant sur toutes autres.
- L'OBELIX TROPHY se court en catégorie C (§ 20.3.1b des règles ISAF) sauf si les règles de classe exigent la catégorie A.
- L'armement de sécurité doit être conforme :
 - à leur règlement de classe pour les séries monotypes acceptées comme telles
 - aux RSO catégorie 4 pour tous les bateaux IRC
- Chaque bateau doit avoir un équipage composé de trois personnes au minimum.
- Un numéro de voile conforme à chaque règlement de classe est obligatoire pour tout bateau.
- Les participants de nationalité française doivent être en possession de leur licence annuelle FFVoile 2009 avec visa médical ou certificat médical de moins de 2 mois.
- Un minimum de 8 bateaux est nécessaire pour faire une série monotype. Les monotypes qui figurent dans la classe L du Handicap

National, dont le nombre ne serait pas suffisant pour faire une série, seront classés en temps compensé selon le règlement du Handicap National de la FFVoile.

- Afin de pouvoir organiser un départ spécifique à une série monotype, un nombre de 15 bateaux sera nécessaire.
- Noter que l'UNCL ne délivrera plus de certificat de jauge IRC dans les 15 jours précédant l'épreuve.

PROGRAMME

Judi 30 avril

16h à 20h Chaîne d'inscription

Vendredi 1er mai

09h00 Briefing des skippers

10h30 Flotte A et B, une ou plusieurs courses à suivre

11h00 Flotte C, une ou plusieurs courses à suivre

18h à 20h Bistrobélix

Samedi 2 mai

10h00 Flotte A et B, une ou plusieurs courses à suivre

10h30 Flotte C, une ou plusieurs courses à suivre

18h à 20h Bistrobélix

Dimanche 3 mai

09h30 Flotte A, B et C : une ou plusieurs courses à suivre

16h00 Remise des Prix - Pot du Maire

FLOTTES-PARCOURS

L'organisateur déterminera la composition des flottes en fonction d'un critère de longueur pour les monotypes et de valeur du coefficient IRC pour les croiseurs.

Les flottes seront réparties sur un rond spécifique MONOTYPE et un ou deux ronds IRC/MONOTYPES de plus de 9m

MODALITES D'INSCRIPTION

L'organisateur se réserve le droit d'accepter ou non une demande d'inscription.

Inscription :

La fiche d'inscription disponible sur le site www.yco-voile.com devra être expédiée (même incomplète) accompagnée du règlement pour que l'inscription soit enregistrée.

Dossier d'inscription : il doit être adressé au club avant le 25 avril

- Fiche d'inscription complète
- La liste d'équipage remplie avec photocopie des licences annuelles 2009 FFV ; pour un concurrent étranger une attestation d'assurance en Responsabilité civile pour un montant de 1,5 million d'euros.
- Copie du certificat de jauge 2009 pour les croiseurs ou de l'adhésion 2009 à la classe pour les monotypes.
- Copie d'attestation d'assurance du bateau.
- Copie de la carte de publicité pour les bateaux sponsorisés
- Copie de l'acte de francisation ou certificat de conformité (étranger)
- Autorisation parentale pour les mineurs.

Chaîne d'inscription : jeudi 30 avril à partir de 16h :

Les instructions de course, flammes, etc. seront remises aux inscrits ayant un dossier complet.

Une majoration de 40€ sera appliquée pour toute inscription nouvelle parvenant après le 25 avril (chèque à l'ordre de la SNSM). En cas de désistement après cette date une somme forfaitaire de 40€ sera conservée.

FRAIS D'INSCRIPTION par bateaux :

OPEN 5.70	100 €
Moins de 9 mètres	180 €
De 9 à 9,99 mètres	215 €
De 10 à 10,99 mètres	250 €
De 11 à 11,99 mètres	290 €
De 12 à 12,99 mètres	330 €
Plus de 13 mètres	380 €

RESPONSABILITE des CONCURENTS.

Il appartient à chaque chef de bord de décider, sous sa seule responsabilité, s'il doit ou non « prendre le départ » ou « rester en course ».

En participant à cette épreuve celui-ci s'engage à :

- être soumis à ces règles,
- accepter les pénalités infligées et toutes mesures prises conformément aux règles sous réserve des procédures d'appel et de révision stipulées dans celles-ci, en tant que décision finale de toute action initiée d'après ces règles,
- ne pas recourir à toute cour ou tribunal non prévu par les règles.

SYSTEME DE CLASSEMENT

Le système de classement sera le système à minima, décrit à l'annexe 4.1 des RCV. Le classement général de chaque classe sera effectué en retirant la plus mauvaise manche ; mais si 4 manches seulement sont courues, elles compteront toutes. Un minimum de 3 manches est nécessaire pour valider l'épreuve.

Les ex-aequo seront départagés par l'application des paragraphes A7 et A8 des RCV.

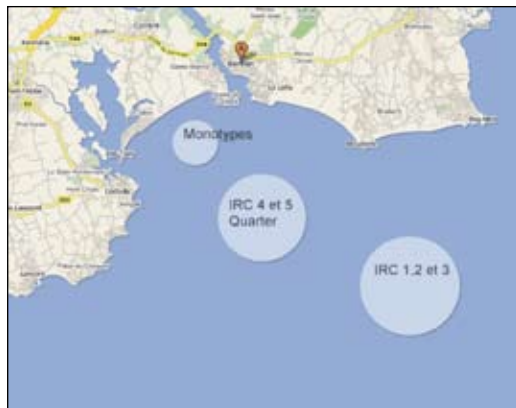


Obélix Trophy

39^e édition, du 30 avril au 3 mai 2009



Le Télégramme



HEURES ET COEFFICIENTS DES MARÉES (Port Tudy)

JOURS	PLEINE MER	BASSE MER	COEFFICIENT
Vendredi 1er Mai	09h32	16h02	60/55
Samedi 2 Mai	10h55	17h19	53/52
Dimanche 3 Mai	12h24	18h37	53

INFORMATIONS PRATIQUES

Le Club assure aux concurrents la gratuité des pontons et du parking remorque du samedi 25 avril au dimanche 9 mai.

Les grutages, aller-retour, des bateaux arrivant par la route sont pris en charge par le Club, et sans rendez-vous, exclusivement dans les créneaux suivants :

Le 30 avril de 17h à 20h

Le 3 mai de 13h à 16h

En dehors de ces créneaux contacter le club ou la capitainerie :
02 98 57 05 78.

Un radier adapté sera mis en place pour les Open 5.70. La mise à l'eau se fera sur rampe en principe.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Yacht Club de l'Odét – Port de Plaisance – 29950 BÉNODET
Tél. 02 98 57 26 09 – Fax 02 98 57 26 04 - E-mail : y.c.o@wanadoo.fr
Avis de course et Fiche d'inscription sur le site du club : www.yco-voile.com

INFORMATIONS TOURISTIQUES

Sur le site du Club : www.yco-voile.com , voir « infos pratiques »
Sur le site de l'Office du tourisme de Bénodet : www.benodet.fr

Les partenaires de L'OBELIX :

La VILLE DE BÉNODET et le CONSEIL GÉNÉRAL DU FINISTÈRE, Café Restaurant LA CROISSETTE (Quai l'Herminier), SUPER U (Combrit), FLY Quimper (Vannes et Lorient), TECL, VAL-THORENS, Le TELEGRAMME, QUIMPER YACHTING

Flotte
(réservé à l'organisation)

OBELIX TROPHY

30 AVRIL au 3 MAI 2009

	Règlement
	Carte Pub
	Jauge
	Nombre Licences
	Assurance
	IC
	Flamme

FICHE D'INSCRIPTION

Nom du bateau pour la course : _____

Nom de baptême du bateau : _____

Nom et Prénom du Skipper : _____ Club : _____ Ligue : _____

Adresse : _____

E-Mail : _____ Téléphone : _____

Type de bateau : _____ N° de voile (**Obligatoire**) : _____

Coefficient IRC : _____ (Joindre photocopie certificat de jauge IRC 2009) **Grutage** : Oui Non

ARMEMENT MINIMUM OBLIGATOIRE : NAVIGATION EN ZONE COTIERE

J'accepte d'être soumis aux règles de course de l'ISAF 2009-2012, aux règles de jauge 2009 et aux règles internationales pour prévenir les abordages en mer quand les règles de l'ISAF ne s'appliquent pas. Je certifie avoir pris connaissance de ces règles, en particulier des règles fondamentales 1 et 4 qui stipulent que : « Un voilier ou un concurrent doit apporter toute l'aide possible à toute personne ou navire en danger » et « Un voilier est seul responsable de la décision de prendre le départ ou non, ou de rester en course »

Merci de bien vouloir faire précéder la signature de la mention manuscrite suivante : " A titre de skipper du bateau engagé, je suis le seul responsable de la décision de prendre le départ ou non, ou de rester en course "

Signature du Skipper:

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION

Bateaux :	
★ OPEN 5.70	100€
★ moins de 9 mètres	180 €
★ de 9 à 9.99 mètres	215 €
★ de 10 à 10.99 mètres	250 €
★ de 11 à 11.99 mètres	290 €
★ de 12 à 12.99 mètres	330 €
★ plus de 13 mètres	380 €

Remarque :

La date limite d'inscription (au minimum fiche plus règlement) est fixée au 25 avril ;
Une majoration de 40€ sera appliquée pour toute inscription nouvelle parvenant après le 25 avril (chèque à l'ordre de la SNSM). En cas de désistement après cette date une somme forfaitaire de 40€ sera conservée

Liste des documents à présenter à la chaîne d'inscription :

- Fiche d'inscription complète
- La liste d'équipage remplie avec photocopie des licences annuelles 2009 FFV ; pour un concurrent étranger une attestation d'assurance en Responsabilité civile pour un montant de 1,5 million d'euros.
- Copie du certificat de jauge 2009 pour les croiseurs ou de l'adhésion 2009 à la classe pour les monotypes.
- Copie d'attestation d'assurance du bateau.
- Copie de la carte de publicité pour les bateaux sponsorisés
- Copie de l'acte de francisation ou certificat de conformité (étranger)
- Autorisation parentale pour les mineurs.

YACHT CLUB DE L'ODET Port de Penfoul 29950 BENODET

Tel : 02 98 57 26 09 Fax : 02 98 57 26 04

E-Mail : y.c.o@wanadoo.fr SITE Web: <http://yco-voile.com>

LISTE D'ÉQUIPAGE

NOM DU BATEAU :

N° de Voile

NOM et PRENOM	V	S	D	POIDS (monotypes)	N° de Licence	visa médical (réservé à l'organisation)
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						